

nique bercail de Jésus-Christ et leur en assurer l'entrée. Grâce à votre zèle pour le salut des âmes, Nous sommes persuadé que vous n'épargnerez rien pour que cette oeuvre s'accomplisse d'après des bases bien arrêtées et stables.

Comme garantie des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous donnons, de tout coeur, la bénédiction Apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 10 juillet 1911, la huitième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé A. Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean;

M. l'abbé J.-P.-Z. Therrien, procureur du collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé A. Gibeault, professeur au collège de Saint-Jean;

M. l'abbé Chs Boyer, professeur au collège de Saint-Jean;

M. l'abbé A. Chaussé, professeur au collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé A. Walsh, professeur au collège de Saint-Jean;

M. l'abbé F.-X. Pineault, professeur au collège de l'Assomption;

M. l'abbé C. Pilon, professeur au collège de l'Assomption :

M. l'abbé E. Beauchamp, professeur au collège de l'Assomption;

M. l'ab
sorption
M. l'abl
Thérèse ;
M. l'abl
Thérèse ;
M. l'abb
Thérèse ;
M. l'abb
Thérèse ;
M. l'abbé
Thérèse ;
M. l'abbé
Thérèse ;
M. l'abbé
Thérèse ;
M. l'abbé
Thérèse.

COF

E gouver-
nement
l'ense-

qu'il ait eu à su
ne, l'enseigne
écoles, c'est ce
nistres de l'Inst
mer cette oblig
mais en la rend